

Rivière-Rouge, campa auprès d'un endroit où deux jours auparavant les Sioux avaient massacré des Américains. Deux ou trois de ces Indiens nous épièrent durant plusieurs jours ; et ils nous auraient fait subir le sort des voyageurs américains, sans les soutanes dont nous étions revêtus.

Les choses étant ainsi, nous le demandons, était-ce bien facile de conduire des colons à la Rivière-Rouge avant 1885 ? Encore s'il ne se fût agi que du voyage ; mais, là-bas, sur les bords de la Rivière Rouge, il ne faut pas croire que c'était le paradis terrestre !

La Rivière-Rouge était un pays sauvage exposé à manquer de tout et où il fallait tout importer. Un objet acheté en Canada prenait deux ans pour être transporté à Saint-Boniface. Mgr Provencher ayant, en 1843, acheté un poêle aux Trois-Rivières, fut obligé de l'envoyer à Londres où il fut chargé sur le vaisseau de la Compagnie qui le porta à la Baie d'Hudson. De là on le transporta à Saint-Boniface sur les *barges* de la même Compagnie. On voit comme il était facile d'expédier des objets tant soit peu lourds à la Rivière-Rouge.

Imaginez donc une famille de colons partant pour le Nord-Ouest, non en 1845, mais même en 1866, traînant tout un bagage de ferme à travers les terres des Sioux. Comme c'eût été amusant ; surtout pour en faire passer des milliers par année, ce qu'on reproche à Mgr Taché de n'avoir pas fait.

Quand on écrit sur ce pays, je le répète, on oublie trop facilement que jusqu'à 1885 la Rivière-Rouge était un pays sauvage, séparé de la civilisation par une distance de sept cents lieues.

Venir aujourd'hui accuser Mgr Taché et ses missionnaires d'avoir négligé de faire connaître la Rivière-Rouge et de n'y avoir pas conduit des milliers de Canadiens, avant 1870 et même avant 1885, c'est faire preuve de bien peu de réflexion.

On sait ce qu'il en coûta à Lord Selkirk pour avoir transporté dans ce pays une poignée de colons. Il se ruina complètement ; et à